

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Emmanuel Moreau

<https://www.cadre21.org/membres/16d3d1e8f6095afcb69a966a>

Date d'obtention : 2020-11-05 14:32:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Avant de sauté aux conclusions et de contacter la police, je dois prendre le temps d'analyser la situation, d'avoir le plus d'informations possible pour voir si l'intégrité personnelle et psychologique de la victime est atteinte. Je peux rencontrer la victime et les témoins pour en savoir le plus possible, SANS voir des preuves. De plus, je peux rencontrer à l'instigateur, selon le cas pour voir quelle est son intention. Je dois m'assurer de savoir l'ampleur de la situation, l'étendue de cette situation. Je dois encourager la victime, la motiver à s'entourer de bons amis qui pourront l'aider, la soutenir dans ce processus, l'encourager à avoir une attitude positive envers elle, ne surtout pas la rabaisser. Dépendamment de la situation, il est possible que je transfère le dossier au service de police, selon la gravité de la situation ou les personnes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il semble plus facile, avec la trousse SEXTO, d'intervenir. Sans cette trousse, je me sens moins outillé, moins agile dans mes interventions. Cette trousse est un outil important à avoir dans nos établissements pour contrer les sextos. Je fais énormément de prévention auprès de mes jeunes en secondaire 5. La plupart ne savent pas vraiment la gravité et l'importance que leurs gestes peuvent avoir sur eux ou sur les autres. La trousse SEXTO me guidera dans cette démarche pas toujours évidente (savoir comment aborder le sujet (Rassurer la victime, l'auteur du signalement, etc), . C'est tout de même un sujet sensible à discuter avec les jeunes. Cependant, cette trousse peut m'aider et me guider dans mes interventions, m'aider à savoir la démarche à suivre, m'aider à savoir si c'est un acte passible d'infraction ou si c'est malveillant ou encore s'il n'y a aucune matière à infraction. Dans les mises en situation, je retiens que la trousse aide beaucoup les intervenants à ce que les jeunes nous fassent confiance envers ce processus et qu'il est sécurisant. De plus, il est parfois possible d'être un peu perdu entre les étapes, il est bon de se rediriger vers la feuille aide-mémoire de la trousse! Il n'est pas toujours simple, en parlant avec une seule personne, de savoir qui est/sont le/s instigateur/s. La trousse, et la grille d'évaluation, nous aide à poser les bonnes questions, mieux comprendre la situation. En terminant, dans les mises en situation, je retiens qu'il est possible de référer un adulte à la police, un jeune aux policiers ou au DPCP, que parfois, on ne doit pas intervenir, que nous ne sommes pas mandataire de la police et qu'en aucun cas, je dois parler aux médias de cette trousse, de l'intervention rattaché ou autres même en gardant l'anonymat des victimes ou autres. Je dois référer les médias au responsable des communications de mon établissement scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, c'est les préliminaires. Lorsque je dois intervenir dans ce genre de situation, j'ai toujours peur de froisser la victime, d'aller trop loin dans mon questionnement. La feuille d'évaluation de l'incident m'aidera beaucoup, j'en suis sûr. Même sans avoir des jugements face à la victime ou à l'instigateur, il est difficile d'aborder ce sujet et d'aller en profondeur dans les questions. La trousse m'aidera probablement à être réconfortant, sans jugement. Les questions à poser seront simples, claires et pensées de sorte à ne pas froisser, blesser ou fermer une victime ou un instigateur. De plus, je suis sûr que cette trousse m'aidera à aller en profondeur dans mon intervention, de savoir, comprendre la nature de l'acte, faire voir aussi aux personnes concerné l'impact de cette situation, la gravité, etc.